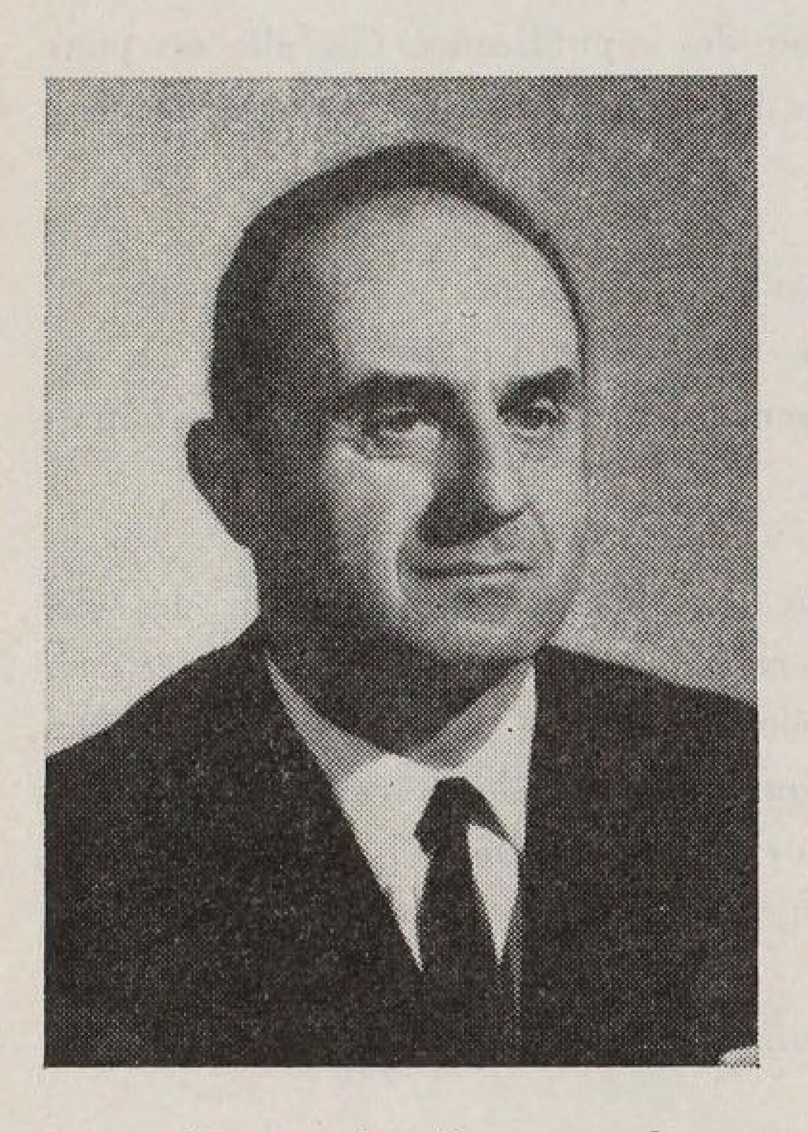
2ème Tour

REPUBLIQUE FRANÇAISE ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1968

Ire CIRCONSCRIPTION - MONTPELLIER-LUNEL

CANDIDATURE DE LA FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE



Etienne PONSEILLÉ

Electrices, Electeurs,

Je remercie les 14.375 électeurs qui dimanche m'ont accordé leurs suffrages.

Par leur confiance ils m'ont permis de me trouver aujourd'hui seul en face du candidat gaulliste pour représenter tous ceux qui n'acceptent pas la politique du gouvernement actuel. Seule ma présence dans ce deuxième tour leur permet, quelles que soient leurs convictions, leurs appartenances et même leurs amitiés, de s'exprimer. En effet, si au premier tour 18.921 électeurs ont voté gaulliste, il y en a 40.277 qui, au contraire, ont voté pour différents partis de l'opposition, mais qui tous ont voulu montrer ainsi leur désaccord avec la politique du gouvernement.

Au même titre qu'à l'Assemblée Nationale lors des motions de censure que j'ai toutes votées on retrouvait souvent, unis à la gauche, les amis de J. Duhamel. Je demande dimanche à tous ces républicains quels qu'ils soient, à tous les rapatriés qui se souviennent, de reporter leur suffrage sur mon nom. En effet, voter pour le gouvernement qui paraît déjà assuré d'une majorité absolue, serait une faute lourde et l'encourager dans une politique sans contrôle dont nous savons à quoi elle aboutit. Il est faux de dire avec la propagande officielle que la lutte est désormais circonscrite entre deux blocs. Je n'appartiens, comme vous le savez, ni à l'un, ni à l'autre.

Vous m'avez élu en 1962 et en 1967 exactement dans les mêmes conditions. C'est dans ces mêmes conditions que je me présente à vous aujourd'hui. On vous a dit que mon action

n'était pas libre et que j'étais lié à des partis voisins. Il s'agit là d'une contre-vérité et d'une insinuation perfide. Depuis 1962 tous mes votes à l'Assemblée Nationale ont été publiés. Toute mon action a été connue, j'ai donné de multiples comptes rendus de mon mandat, jamais aucun reproche ne m'a été fait. Au contraire, en 1967 pour me témoigner votre satisfaction vous m'avez réélu avec une majorité infiniment plus forte. Du point de vue politique, vous pouvez donc me faire confiance, mon action passée la justifie. Je rappelle d'ailleurs que je suis Président départemental du Parti Radical dont la tradition se confond avec la défense des libertés républicaines et qui fait aujourd'hui partie avec le parti socialiste et la convention, de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, espoir des républicains. Car elle est pour une démocratie moderne et généreuse ouverte à tous les dialogues, éprise de justice sociale, respectant la liberté et la propriété de chacun.

Dans le domaine économique, j'ai défendu les intérêts que vous m'aviez confiés et, ainsi que je l'écrivais ces jours derniers, il n'est pas de domaine qui vous concerne et qui concerne notre région que j'ai négligés ; même mes adversaires reconnaissent l'action importante et efficace que j'ai menée au Parlement.

La politique du Gouvernement a été critiquée par tous les partis, même par des éléments de la majorité. Toutes les autorités morales et religieuses ont souligné les erreurs qu'il a commises ; ce n'est qu'aujourd'hui, en période électorale, que l'on vous promet des réformes. Le choix est simple : il s'agit de savoir si sous l'emprise de la crainte, les Français enverront à l'Assemblée Nationale, une forte majorité d'inconditionnels sans un nombre suffisant de députés d'opposition valables qui tempéreront l'absolutisme gouvernemental.

Redoutez une majorité, sans une véritable opposition.

Le bon sens et la raison, vous imposent la réflexion et le choix d'hommes que vous connaissez et qui aient fait leurs preuves. Ne votez pas, sous la pression ou l'influence de la propagande, pour des inconnus qui n'ont jamais assumé de responsabilités dans les affaires publiques.

Ne changez pas, votez pour ceux qui vous ont toujours servis.

Etienne PONSEILLÉ

Docteur en Médecine — Député sortant — Conseiller Général de Montpellier (2e)
Président de la Commission des Travaux Publics du Conseil Général — Chevalier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel : **Pierre VAILHÉ** Avocat à la Cour — Propriétaire Viticulteur

Impr. J. Reschly, Montpellier